



Syndicat National des Personnels de
l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse
Fédération Syndicale Unitaire
54 rue de l'Arbre Sec 75001 PARIS
Tél : 01 42 60 11 49 - Fax : 01 40 20 91 62
snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr
www.snpespjj-fsu.org
<https://www.facebook.com/Snpes-Pjjfsu-1168350556516481/?fref=nf>
<https://twitter.com/snpespjj>
Région SUD EST : 06 43 44 93 82 - 06 23 52 24 13



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

LES JOURNÉES CATÉGO' DU SNPES PJJ FSU : JEUDI 31 MAI – VENDREDI 1ER JUIN PTF SUD-EST (MARSEILLE)

Le SNPES-PJJ/FSU défend le droit à l'éducation pour tou.te.s les jeunes et revendique les moyens nécessaires pour la mise en œuvre des mesures qui nous sont confiées dans l'intérêt des mineur.e.s et de leur famille. Nous luttons quotidiennement pour la revalorisation statutaire et salariale de tou.te.s, les conditions de travail, la multicatégorialité et le travail en équipe pluridisciplinaire. Avec la FSU, le SNPES-PJJ s'oppose et combat la remise en cause des droits fondamentaux d'éducation par les politiques libérales et d'austérité.

La reconnaissance d'un service public d'éducation au Ministère de la Justice passe par le respect du travail de chacun.e dans son statut d'emploi et sa catégorie professionnelle.

Un minima qui n'est actuellement pas respecté par notre administration : pour pallier ce manque cruel de moyens et d'ambition éducative, on nous pousse à faire « *tout et n'importe quoi* » dans l'agitation et la maltraitance institutionnelle. Pour ne pas sombrer individuellement dans un quotidien professionnel vide de sens, nous vous proposons des journées catégorielles organisées les jeudi 31 mai et vendredi 1er juin au PTF Sud Est. Ce lieu d'échange animé par des membres des Secrétariats nationaux et régionaux du SNPES-PJJ est un moment important pour notre syndicat. Il nous permet de construire nos revendications et de renforcer nos axes de bataille. C'est aussi un moment de débat et d'information sur vos droits. Ces journées sont ouvertes à tous les collègues concernés et intéressés, qu'on soit contractuel ou stagiaire.

Jeudi 31 mai 2018 :

10h – 12h30 : Adjoint.e.s et Secrétaires Administratif.ve.s

12h30 – 14h : repas fraternel (chacun apporte une spécialité ...)

14h – 16h30 : ASS et Psychologues

Vendredi 1er juin 2018 :

10h – 12h30 : Educateur.trice.s et CSE

12h30 – 14h : repas fraternel (le retour ...)

14h – 16h30 : RUE et Directeur.trice.s de Service

**Contre tout critère technocratique de rentabilité :
tou.te.s aux journées catégo' du SNPES-PJJ/FSU !!!**

**Organisées dans le cadre des heures trimestrielles d'information syndicale dévolues à chaque agent
(Décret n°82-447 du 28 mai 1982 relatif à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique)**